



Jean-Claude BONSIGNE

Championnat des Clubs Promotion 2017-2018

NANTES LE 17/09/2017

Mesdames et Messieurs les Présidents,

La saison 2017-2018 du championnat des clubs promotion va bientôt commencer et je souhaiterais connaître le nombre d'équipes que vous désirez engager.

Ce Championnat se déroulera sur 3 journées, scratch, en triplette d'un même club (comme indiqué dans le règlement, certaines dérogations sont possibles et seront traitées au cas par cas):

1ere journée - La Roche sur Yon le 19 novembre 2017

2eme journée - Arçonnay le 25 mars 2018

3eme journée - Saint Hilaire le 27 mai 2018

Les critères pour participer évoluent de la façon suivante :

- Tout licencié dont la moyenne au listing de référence ou sur attestation est strictement inférieure à 165 pour les dames et 175 pour les Hommes ou n'apparaissant pas au listing de référence peut participer à cette compétition.

Les autres critères restent inchangés :

- Le Bonus féminin est de 10 quilles,
- Chaque équipe ne peut utiliser plus de six joueurs sur l'ensemble de la saison.

Le listing de référence est le listing de septembre 2017.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser vos bulletins d'inscription soit par messagerie soit par courrier **pour le lundi 6 novembre 2017, dernier délai.**

Après la clôture des inscriptions, vous serez informé de la répartition des équipes dans chaque poule ainsi que des horaires de jeu.

La ligue régionale vous enverra les factures des frais engagés pour cette compétition. Les frais d'inscription sont de 49,5 euros par équipe. Le montant de chaque partie est de 3.20 maximum.





La Ligue Régionale ne prend pas en charge l'organisation des repas; les joueurs et joueuses sont libres de déjeuner ou non au bowling sachant que le délai de pause devra être parfaitement respecté. **Il appartiendra donc à chaque équipe de s'assurer auprès du bowling si un repas est prévu et, si oui, de réserver elle-même dans un délai convenable.**

Salutations sportives
Jean-Claude BONSIGNE
Délégué CSR

